

## PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour Lyon et les départements,  
**11 francs** pour trois mois,  
**21 francs** pour six mois,  
**40 francs** pour l'année.

Un numéro : 20 c. — Annonces : 25 c. la ligne.



# LE CENSEUR,

## JOURNAL DE LYON.

## ON S'ABONNE :

A LYON, au bureau du journal, rue des Célestins, n° 6, au 1<sup>er</sup>.

A PARIS, chez MM. LEJOLLIVET et C<sup>o</sup>, directeurs de l'Office-Correspondance, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 46, et chez M. DELAIRE, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 5.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. KAUFFMANN, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR insère gratuitement les Articles signés ayant un but d'utilité publique. Les Manuscrits non admis ne seront pas rendus.

LE CENSEUR paraît tous les jours. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, le 19 septembre 1848.

L'article du *National* annonçant que plusieurs représentants avaient reçu mission de se rendre dans les départements pour les éclairer sur les intentions de l'Assemblée et du pouvoir, et faire connaître au gouvernement l'état de l'opinion publique, avait amené à la séance de samedi des interpellations dont nous ne connaissons pas l'issue. Après le départ du courrier la question a pris des proportions plus vastes et une tournure à laquelle l'Assemblée elle-même ne s'attendait pas dès le principe; le fait était connu, il en avait été question dans une réunion de représentants de la droite et du centre, il n'avait, au surplus, rien de bien extraordinaire dans les circonstances où nous sommes.

Il est assez évident pour tous les hommes qui veulent réfléchir que l'administration ne fonctionne pas d'une manière homogène : les préfets sont livrés aux obsessions des ennemis de la République qui, sous prétexte de modération, de sagesse, les séparent des plus zélés défenseurs du gouvernement; les tribunaux sont présidés par des hommes dont l'attachement pour la branche aînée ou la branche cadette des Bourbons n'est un mystère pour personne, et qui, au reste, ne se donnent pas la peine de le cacher; les administrations sont remplies de fonctionnaires témoignant tout haut de leur mépris pour la République, ne se gênant pas pour annoncer de prochains changements, enrégimentés dans des associations secrètes dont le but apparent est le maintien de l'ordre, dont le but secret est le triomphe d'Henri V. En voyant cette lutte de tous les instants, en entendant ces menaces de tous les jours, il n'est pas étonnant que les ouvriers demandent à des opinions exagérées la réalisation des espérances données par la République et suivent des hommes qui les égarent sciemment, volontairement, dans un but dont nous ne pouvons pas nous rendre exactement compte.

Le gouvernement n'aurait donc pu que gagner à envoyer dans les départements des membres de l'Assemblée dévoués à la République, capables de l'éclairer sur des faits qu'on lui cache, ou dont il n'a pas compris toute la portée, en présence de renseignements contradictoires. Ce projet a soulevé un orage; il ne faut pas s'en étonner le moins du monde : les adversaires de la République ne veulent pas qu'on dévoile leurs manœuvres; il n'a pas été difficile d'ébranler une Assemblée jalouse de ses prérogatives et qui paraît toujours assez disposée à s'emparer de l'administration.

La droite et ceux qui représentent la réaction dans nos départements, qui sont en rapports constants avec elle, qui l'encouragent, n'entendent pas que des républicains aillent sonder l'abîme où l'on entraîne le pays, juger du mal qu'on a déjà fait et de celui qu'on prépare. C'est en invoquant une susceptibilité mesquine que M. Baze est parvenu à agiter l'Assemblée.

M. de Falloux a été passionné, irritant. Il ne s'agit pas de fonder la République, elle l'est, et nous espérons bien qu'elle résistera à ses ennemis, qu'elle se maintiendra malgré ses faux amis; il s'agit d'éclairer le pouvoir sur sa marche, sur les obs-

tacles que rencontre la République pour fonctionner. La droite n'aurait pas été si ardente à repousser la mesure si elle n'avait rien à en redouter.

Au milieu de l'orage soulevé par les récriminations de M. de Falloux, le ministre de l'intérieur a fermement persisté dans le projet qu'il avait formé et a posé la question de cabinet avec une netteté qui ne pouvait laisser d'équivoque. Le ministre de la justice l'a reproduite en demandant un ordre du jour formellement exprimé.

Il n'y avait plus à hésiter; l'Assemblée allait renverser ou maintenir le cabinet; la séance a été suspendue, les ministres ont quitté la salle. A la reprise de la séance, M. Marrast a proposé un ordre du jour motivé qui a été adopté à la presque unanimité.

Le ministère enverra donc, sous sa responsabilité, des représentants dans les départements; nous souhaitons qu'il fasse de bons choix, car cette mission est plus importante qu'on ne le pense, qu'on ne le sait, à l'Assemblée Nationale et peut-être même au ministère.

La question de l'abolition de la peine de mort a été portée à la tribune de l'Assemblée Nationale, à l'occasion de l'article de la Constitution qui consacre définitivement le décret du gouvernement provisoire relatif à l'abolition de la peine de mort en matière politique. Nous ne savons si l'Assemblée voudra incidemment ré-ouvrir ce grand problème agité depuis si long-temps en France et débattu à cette heure devant les assemblées délibérantes de l'Allemagne; les représentants de la France feraient une chose digne de la révolution de Février s'ils osaient enfin renverser à tout jamais l'échafaud, monument de la barbarie qui se dresse encore sur la limite du monde ancien et du monde nouveau et nous intercepte la pure lumière de l'avenir. Cette question est une de celles qui se tranchent à l'heure des révolutions; si les législateurs ne saisissent pas avec courage ce moment favorable, qui se présente rarement dans la vie des peuples, pour effacer la peine de mort de nos codes, il est probable qu'elle y restera long-temps encore. Le gouvernement provisoire a été l'interprète d'une grande pensée nationale lorsqu'il a rendu, sous l'inspiration de Lamartine, ce décret fameux qui révélait la pensée de Février; que l'Assemblée ose compléter ce décret, et son nom vivra à jamais dans la mémoire de l'humanité; elle aura marqué d'un sceau immortel le front pacifique de notre jeune République.

Tous les orateurs qui ont déjà parlé sur la question ont fait entendre de généreuses paroles sans doute, mais ils se retranchent trop derrière la faillibilité des jugements humains; cet argument contre la peine de mort est bon, il est irréfutable, mais il n'est, à nos yeux, qu'un argument subsidiaire.

La raison fondamentale à opposer aux partisans de la peine de mort est celle-ci : la société, pas plus que l'homme, n'a le droit d'attenter à la vie.

Lorsqu'on n'a pas une notion exacte de la destinée individuelle et de la destinée sociale, on se laisse aller, malgré soi et promptement, à donner à la société ce pouvoir exorbitant de tuer, la faculté de l'homicide.

Mais du moment qu'on a compris que l'œuvre de l'homme, l'œuvre de la société, est de se conformer aux plans divins, en vertu desquels l'homme et la société marchent éternellement et librement dans les voies qui leur sont tracées d'avance, on ne tarde pas à dénier à la société, comme à l'homme, le droit de tuer.

L'homme est en ce monde pour accomplir une destinée tout à la fois individuelle et sociale; en se perfectionnant lui-même, il contribue au perfectionnement de tous, comme l'universalité de la société, en progressant, fait progresser l'individu. Toute vie, toute destinée est utile; vous ne pouvez la retrancher sans attenter non seulement à cette vie, mais aussi sans nuire à la vie générale.

Cette vie que vous tranchez n'attendait peut-être, pour être utile à elle-même et aux autres, qu'un bon mouvement, qu'une bonne inspiration; le devoir de la société n'est pas d'étouffer cette vie, mais de faciliter l'éclosion de cette bonne pensée, de ce bon mouvement, pour rendre cette vie fructueuse. Quand vous armez le bourreau de la hache, c'est lui véritablement que vous substituez à Dieu; or, Dieu n'agit pas comme le bourreau; il n'agit pas violemment, en rendant impossible tout retour au bien; il agit au fond de la conscience par les regrets, par les remords, par les mille aiguillons, par les mille inspirations qui poussent incessamment la liberté de l'homme dans les voies de la justice progressive, dans les voies de la perfection, pour nous servir du langage chrétien.

Les châtiments de la justice humaine ne doivent être que des rappels à la vie morale.

Or, il faut, de toute force, que cette pensée féconde et vraie pénètre dans nos codes; il faut qu'elle inspire nos législateurs dans tous leurs projets de réforme pénitentiaire. Nous ne sommes plus au temps où l'on s'imaginait que le sang avait par lui-même une vertu d'expiation, où M. de Maistre, l'apôtre éloquent et fougueux de cette doctrine, osait s'écrier : « Les supplices supplient »; en sorte que plus le sang était répandu, plus les supplices étaient prodigués, plus les regards de Dieu devaient s'abaisser complaisamment sur notre pauvre planète; doctrine impie dont la raison publique, même avant la philosophie, avait fait justice! métaphysique sauvage de Teutatès qui se trompait d'époque!

Grâce au progrès de la raison moderne, nous allons irrésistiblement à l'adoucissement de toute pénalité, à l'abolition de la peine de mort. La société ne punira plus pour punir, mais pour réformer; la peine qui n'est pas moralisatrice est indigne de notre temps, tout le monde le comprend aujourd'hui, et les orateurs qui ont le plus énergiquement combattu pour le maintien de la peine de mort ont fait des vœux pour son abolition et n'ont pas caché leur espérance de voir ces vœux bientôt réalisés.

L'intimidation qu'ils invoquent comme absolument nécessaire, dans l'état actuel de notre société, agit moins aujourd'hui qu'autrefois sur les volontés rebelles, et de jour en jour son action sera moindre. De même que les religions ont rejeté leur appareil terrible et font appel au cœur et à la raison, sans nous menacer à toute occasion des vengeances, des châtiments

## FEUILLETON DU CENSEUR. — 20 SEPTEMBRE 1848.

## LA VILLA ROSPIGLIOSI.

Par une chaude soirée de l'année 1653, un jeune homme gravissait péniblement les monts Albani, à l'endroit où ils traversent et soulèvent la route de Rome à Terracine. A en juger par la simplicité de son costume, il appartenait évidemment à la classe la plus pauvre de la société. Un petit sac de cuir, suspendu autour de son corps à l'aide d'une longue lanière, renfermait tout son bagage, et un bâton grossier, coupé sur quelque arbre du chemin, lui servait à soutenir sa marche pesante. Sa chevelure noire tombait en boucles luisantes sur ses épaules, et donnait à son visage, encore dépourvu de barbe, un air de jeunesse que ne démentaient ni la fraîcheur ni la délicatesse de ses traits; mais en ce moment une sueur abondante inondait son front, une couche épaisse de poussière souillait la beauté naturelle de sa physionomie, et la fatigue atténuait visiblement la grâce de son corps adolescent.

Arrivé au sommet de la montagne, le jeune voyageur s'arrêta; il porta d'abord les yeux sur l'horizon, comme pour y découvrir le but impatientement désiré de son voyage; mais ses espérances furent sans doute déçues, car une expression étrange contracta les extrémités de ses lèvres, et il détournait presque aussitôt son regard, qu'il promena indifféremment autour de lui.

Le spectacle qui s'offrit alors à sa vue sembla le consoler de ses regrets. En effet, une plaine immense se déroulait à ses pieds; Albano, Frascati, Palestrina, Segni, et une foule d'autres petites villes moins importantes, émaillaient de leurs maisons de marbre blanc ce gigantesque paysage; la mer de Sicile, que l'on découvrait au loin, et dans laquelle le soleil se couchait en ce moment, encadrait ce tableau magique dans un cercle de feu; le ciel lui-même était embrasé; une aigrette ardente couronnait le sommet des collines; les vallées seules se plongeaient sensiblement dans les ténèbres et produisaient, par leur contraste avec cette nature enflammée, une richesse de tons devant laquelle le jeune voyageur, en extase, demeurait immobile.

Quand il eut suffisamment donné cours à son admiration, le jeune homme se retourna; mais il ne trouva derrière lui qu'un mur de jardin auquel sa première préoccupation ne lui avait pas donné le temps de prendre garde. Une claire-voie pratiquée dans la muraille lui permit cependant de plonger sa vue dans un parc magnifique, à l'extrémité duquel on entrevoyait une élégante villa. De nombreuses statues, disséminées çà et là sous les charmes, faisaient ressortir la verdure du feuillage, qui leur donnait à elles-mêmes un plus vif éclat. Tout à coup un bruit harmonieux vint frapper son oreille; c'était une source limpide qui s'échappait par les fissures des pier-

res, et allait, en courant sur le flanc de la montagne, se précipiter comme un petit torrent dans le lac Castello, qu'on apercevait à quelque distance de là.

Séduit par la beauté de ce site et harassé de fatigue, le jeune voyageur jeta son bâton sur le sol, et, après s'être désaltéré et lavé le visage, il s'assit nonchalamment sur une borne, en s'adossant contre le mur du jardin. Puis, ayant ouvert son petit sac, il en retira quelques fruits qu'il dévora avec cet appétit que donnent la jeunesse et la marche.

Il avait à peine commencé son repas, qu'un bruit léger se fit entendre derrière lui; il se retourna vivement, et aperçut, à travers les barreaux de la claire-voie, une délicieuse tête de jeune fille qui le regardait avec étonnement. Cette vue arracha un cri d'admiration au jeune homme; mais la jeune fille, dont le visage était devenu pourpre aussitôt, changea promptement la direction de ses yeux, et les reporta au loin sur le paysage.

Enfin, quand il fut revenu de sa première impression :

— Ma belle demoiselle, dit-il, voudriez-vous me dire à quelle distance je suis encore de Rome?

— Vous en êtes à vingt milles.

— Vingt milles! reprit tristement le jeune homme en hochant la tête, ce qui fit onduler sa luisante chevelure; c'est bien loin, et je suis bien fatigué! Quelle est du moins la ville la plus voisine où je puisse me reposer cette nuit?

— C'est Frascati, que vous apercevez de ce côté, sur le flanc de la montagne.

— Merci, répondit le voyageur en fixant sur la jeune fille son regard timide et doux.

Puis, ayant retiré de son sac un album et des crayons, il se disposa à dessiner quelques parties du paysage.

Tandis que le jeune homme tenait les yeux tournés vers la campagne, la jeune fille l'observait en silence, et bientôt, cédant à un sentiment de curiosité naturel à son âge, elle reprit la parole avec cette familiarité naïve qui est propre à tous les enfants.

— Vous venez donc de bien loin?

— De Naples.

— Et qu'allez-vous faire à Rome?

— Je vais peindre des madones.

— Est-ce qu'il n'y a des madones qu'à Rome?

— Je le croyais, répondit le jeune homme en souriant : mon oncle Greco m'avait toujours cité les vierges de Raphaël comme étant les plus belles; mais je vois que mon oncle Greco n'a jamais franchi les monts Albani.

En disant ces mots, l'artiste, enthousiasmé du caractère de cette belle tête italienne, saisit à la dérobée les traits de la jeune fille, et les transporta, d'un coup de crayon rapide, sur son carton. Celle-ci s'en aperçut; mais, loin de s'en offenser, elle s'y prêta d'elle-même, en observant une immobilité parfaite.

Tout-à-coup une voix sévère se fit entendre.

— Ophélie, dit cette voix, que faites-vous ici?

A cette question, la jeune fille tressaillit : c'était son père.

— Monseigneur, répondit le voyageur en se levant et sans se déconcerter, ne grondez pas la signora; je suis seul coupable. J'allais chercher des têtes de vierges à Rome, et j'en ai trouvé une sur mon chemin; je l'ai prise. Tout ce qu'il y a de beau sous le ciel n'appartient-il pas de droit aux artistes?

A ce langage effronté, l'Italien reporta sur le jeune homme le regard sévère qu'il avait tenu jusque-là fixé sur sa fille; mais en voyant ce visage brillant de jeunesse et d'insouciance, il ne put conserver sa gravité et laissa échapper un léger sourire.

— Qu'êtes-vous donc? demanda-t-il; peintre ou sculpteur?

— Je suis peintre, monseigneur.

— Et puis-je voir le travail que vous inspirait ma fille?

— Très facilement, répondit le peintre en passant son album entre les barreaux de la claire-voie.

Le père d'Ophélie ne put jeter les yeux sur ce dessin, à un changement complet s'opéra dans sa physionomie. Ses contours en étaient tracés avec une telle légèreté, une telle grâce, que l'heureux père, séduit et flatté, ressentit aussitôt pour le talent du jeune peintre autant d'admiration qu'il avait d'abord éprouvé de méfiance et d'incrédulité.

— Jeune homme, reprit-il avec bienveillance, comment vous appelez-vous?

— Salvator, monseigneur.

— Quel âge avez-vous?

— Vingt ans.

— Et vous allez à Rome, m'avez-vous dit, pour vous perfectionner dans l'art de la peinture?

— Oui, monseigneur.

— Votre père consent-il du moins à ce voyage?

A cette question deux larmes s'échappèrent des yeux du jeune homme.

— Mon père est mort, répondit-il tristement; c'était un pauvre arpenteur de Naples, et il n'avait que son état pour nourrir sa femme et élever ses enfants. Aujourd'hui, c'est à moi de prendre sa place; mais j'ai du cœur, j'ai du courage, et, Dieu aidant, j'espère être bientôt utile à ma famille. Voilà pourquoi je vais à Rome.

— J'ai de grands travaux de peinture à faire exécuter dans mon château, continua le père d'Ophélie; et, puisque le ciel vous a conduit ici, voulez-vous les entreprendre?

— J'ai de grands travaux de peinture à faire exécuter dans mon château, continua le père d'Ophélie; et, puisque le ciel vous a conduit ici, voulez-vous les entreprendre?

— Oh! de grand cœur! s'écria le jeune peintre, dont le visage rayonna

célestes, de même la loi fondera progressivement son empire sur la libre adhésion de l'esprit et la moralité de plus en plus épurée de tous.

Nous pensons donc que nos législateurs s'inspireront de la pensée publique, des tendances de la société moderne, et que, pour inaugurer dignement la réforme de notre régime pénal, ils feront disparaître de nos codes la peine de mort, qui est le sceau fatal qui pèse sur eux.

Tant que la peine de mort subsistera, les réformes pénitentiaires ne seront ni larges ni complètes; son abolition sera la marque d'un progrès décisif, toutes les améliorations appelées depuis long-temps suivront d'elles-mêmes. Ajoutons que la peine de mort en matière politique ne sera pas réellement abolie tant quelle subsistera en matière criminelle; tous les gouvernements nous ont appris qu'ils savaient transformer les crimes politiques en crimes privés, et les partis sont assez inconséquents pour y applaudir.

### Nouvelles d'Italie.

Il n'y a plus qu'un cri dans toute la Sicile, c'est celui de *Vengeance!* Le peuple se lève en masse. C'est une guerre d'extermination. Le gouvernement a immédiatement ordonné la formation de sept camps: à Milazzo, Taormina, Catania, Syracuse, Girgenti, Trapani, Palerme.

Toutes les forces armées sont divisées en garde nationale, troupes régulières, légions volontaires, légions soldées.

Des commissaires extraordinaires sont chargés de parcourir l'île entière et d'appeler tout le monde aux armes, de concert avec les commissaires-généraux des vallées et les commandants militaires des divisions.

Le commandement en chef de toutes les forces et de tous les mouvements de l'armée est confié provisoirement au ministre de la guerre et de la marine.

— La nouvelle de la prise de Messine a répandu à Naples une terreur générale. Le gouvernement a fait tirer le canon en signe de réjouissance! Mais l'opinion générale de la population tend à confondre la défaite des Siciliens et la perte de leur liberté avec la destruction de ses propres franchises.

Si les Siciliens continuent à opposer une résistance aussi acharnée, on croit à Naples à la pleine déroute et à l'extermination des troupes royales. Le premier échec éprouvé par les troupes de Ferdinand peut devenir le signal d'un soulèvement général dans la capitale. (Corrière Mercantile.)

— Nous complétons aujourd'hui les détails que nous avons donnés hier sur l'expédition des Napolitains en Sicile et les horribles incidents qui ont marqué la prise de Messine. Ces faits, qui ont été connus à Toulon par l'arrivée de la corvette à vapeur *le Pluton*, diffèrent sur certains points des nouvelles reçues hier à Marseille par *le Saint-Georges*, et nous paraissent également empreintes d'aggravation. Ainsi, dans la première attaque tentée par les forces napolitaines, attaque dans laquelle elles ont d'abord échoué, les Messinois auraient fait un certain nombre de prisonniers, sur lesquels ils se seraient portés aux plus incroyables excès de cruauté. Ces malheureux auraient été déchirés en lambeaux; leurs entrailles auraient été arrachées, leurs chairs grillées, vendues, mangées même, pendant que leurs têtes étaient promenées sur des piques. C'est en représailles de ces sanglantes provocations que l'escadre napolitaine aurait fait pleuvoir sur Messine, pendant cinq jours, une grêle de bombes et de projectiles incendiaires. Suivant cette version encore, la défense aurait été paralysée par les terribles effets de cet effroyable bombardement qui à chaque instant amoncelait des ruines et semait l'incendie.

Nous le répétons, de part et d'autre il y a là exagération. Les pertes matérielles sont cependant énormes, malgré les dénégations du journal officiel de Naples, qui dément l'explosion des mines pratiquées par les Messinois et la mort de plusieurs milliers de Napolitains. Cette feuille avoue cependant les ravages causés par le feu, tout en affirmant que les incendies avaient cessé.

Après la prise de Messine, les Napolitains ont occupé successivement Catane et plusieurs villes du littoral; ils se disposaient à marcher sur Syracuse. L'expédition devait ensuite se diriger sur Palerme, qui devait être bloquée en cas de résistance. Le roi Ferdinand serait même revenu à son ancien projet de transférer à Messine le siège du gouvernement de l'île, si la résistance de Palerme devait se prolonger.

subitement à cette proposition inespérée.

— Eh bien! je vous attends. Faites le tour du parc, vous trouverez un portique sur lequel est écrit: *Villa Rospigliosi*; entrez, je serai là pour vous recevoir.

Salvator, ivre de joie, ramassa à la hâte son petit bagage; et, jetant au loin son bâton, comme un voyageur arrivé au terme de son voyage, il courut précipitamment vers le lieu qui lui avait été indiqué.

Le jeune peintre fut installé le soir même dans le palais du prince de Rospigliosi. On disposa pour lui un petit pavillon situé au milieu du parc, et dont la terrasse, dominant les murs d'enceinte, permettait à la vue de s'étendre au loin sur la campagne. Salvator, épuisé de fatigue, se jeta sur son lit; mais il ne put dormir. Le changement brusque et imprévu qui venait de s'opérer dans sa destinée était si miraculeux, si extraordinaire, qu'il n'osait y croire; il lui semblait voir les événements de la soirée fuir et disparaître comme un rêve, à mesure qu'il cherchait plus obstinément à se les rappeler et à les approfondir; enfin le sommeil vint mettre un terme à toutes ses inquiétudes, et calmer, par sa puissance consolatrice, les terreurs involontaires qui commençaient à s'emparer de son cœur.

Quand Salvator se réveilla, il faisait grand jour. Un limpide rayon de soleil entra par la croisée et illuminait de ses reflets dorés les meubles et les tentures de l'appartement. Le jeune homme, encore sous le poids des impressions pénibles avec lesquelles il s'était endormi, se sentit délicieusement ramené à la réalité de sa nouvelle et heureuse position. Il descendit précipitamment de son lit, secoua les boucles mêlées de sa chevelure, rajusta avec soin sa toilette; puis, ayant ouvert une porte-fenêtre qui donnait de plain-pied dans le jardin, il s'enfonça joyeusement sous les charmes.

La campagne était silencieuse et déserte; les oiseaux seuls faisaient entendre leurs chants variés et mélodieux; une rosée légère scintillait sur les fleurs des parterres et sur les herbes des gazons; aucune poussière ne souillait la verdure du feuillage, et l'atmosphère humide se ressentait encore de la fraîcheur de la nuit. Tout dans la nature, le soleil lui-même par son peu d'élevation, révélait à Salvator l'heure matinale à laquelle il s'était levé; néanmoins il continua sa promenade, et profita de la solitude du parc pour contempler en détail et admirer à son aise les belles statues qui y étaient répandues à profusion.

Après avoir parcouru ainsi plusieurs allées du bois, le jeune peintre se trouva brusquement en face de la claire-voie au pied de laquelle il s'était reposé la veille; une jeune fille vêtue comme Ophélie, gracieuse et élancée comme elle, était accoudée à la même place, et, comme elle, semblait promener un regard d'admiration sur le paysage.

A cette vue, le jeune homme sentit son cœur battre violemment dans sa poitrine.

— Ophélie, murmura-t-il, Ophélie!  
La jeune fille se détourna; mais ce n'était point Ophélie. Salvator, honteux de sa méprise, rougit aussitôt et baissa son beau front vers la terre.

Ces premiers revers ne paraissent pas avoir abattu encore le courage des Siciliens; ils ont au contraire contribué à redoubler leur haine pour tout ce qui tient à la domination de Naples; l'exaltation du peuple est à son comble, et ces hostilités menacent de se changer en une guerre de races et d'extermination. On verra par la proclamation du président Ruggiero Settimo que le même sentiment énergique et le plus ardent patriotisme animent aussi les hommes qui sont à la tête du gouvernement sicilien.

« Siciliens!

» Messine a tenu son terrible et sublime serment de s'ensevelir sous ses ruines plutôt que de céder au tyran, et déjà l'incendie. les boulets, les bombes ont presque détruit la Varsovie et la Missolonghi sicilienne, et les pieds des lâches et vandales bandes du Bourbon ont profané les saintes cendres de l'héroïque cité. Les vils et féroces satellites de Ferdinand, pendant quatre jours, ont été constamment battus et mis en fuite avec de grandes pertes de leur côté. Mais quatre jours durant lesquels il tombait de la citadelle, du Salvatore et de plusieurs bâtiments de guerre un déluge de boulets, de bombes, de grenades, de fusées, ont suffi pour détruire et incendier Messine, en sorte que toutes nos forces, malgré la victoire, ont été contraintes d'évacuer la ville. Les lâches barbares, ne pouvant vaincre une cité invincible, l'ont convertie en un monceau de ruines fumantes!

» Après ce terrible événement, le devoir du gouvernement, inter-prète des sentiments du peuple, est de jeter un cri auquel toute la Sicile fera écho: *Vengeance! vengeance!* Que le peuple se lève en masse; que tout homme capable de porter les armes accoure où l'appelle son devoir. Habitants du littoral, rassemblez-vous tous sur les points que le gouvernement vous indiquera; habitants des montagnes, descendez par torrents de vos demeures alpestres. Siciliens, accourez venger vos frères, *tremper et retremper vos mains dans le sang* de ces vandales du dix-neuvième siècle. Ce n'est plus la guerre générale, humaine, que nous fimes en janvier et février: Ferdinand veut une guerre d'extermination, il l'aura.

» La Sicile entière est prête à imiter Messine; mais dans aucune partie de la Sicile il n'est une citadelle comme celle de Messine, et nulle autre part il n'est possible à des hommes vils, enfermés dans d'impénétrables murailles, de détruire et mettre en cendres une cité. Homme contre homme, dix des nôtres valent cent ennemis, et cent en valent dix mille.

» Guerre donc et guerre d'extermination aux Bourbons! Messine! Messine! que ce soit notre cri dans les batailles, et au souvenir de cette ville héroïque, dont le nom vivra éternellement dans l'histoire, se laissant détruire et brûler plutôt que de vouloir jamais capituler, jamais transiger avec l'ennemi, notre courage, comme celui des Messinois, deviendra de la fureur.

» Siciliens! Messine s'est montrée digne de la Sicile; elle s'est sacrifiée pour nous en victime volontaire et sainte. A la Sicile maintenant de se montrer digne de Messine! Qu'elle imite cet héroïsme divin, cette abnégation sans exemple, et notre victoire est certaine, et Messine sera vengée.

» Nous accueillerons tous chez nous, sous notre toit, les braves fils de cette ville qui n'ont pu être vaincus; nous partagerons avec eux notre pain; et quand la grande vengeance et la grande délivrance seront accomplies, nous rebâtirons Messine de nos mains, et nous la ferons sortir plus belle et plus grande de ses ruines.»

GENÈS, 13 septembre. — Il est arrivé hier un bâtiment de commerce, *le Bellina*, avec 400 hommes environ, provenant de la 2<sup>e</sup> légion étrangère d'Alger. Ces malheureux ont mis neuf jours pour effectuer la traversée; aussi ils étaient dans un état pitoyable qui s'explique par l'agglomération d'un si grand nombre d'individus sur un brigantin à voiles, fatigués par le mal de mer et nourris avec du biscuit et du fromage durant les neuf jours.

Arrivés ici dès le matin, ils n'ont pu être débarqués qu'à trois heures et demie du soir. La population les a accueillis avec enthousiasme et les accompagnés jusqu'au couvent de la Paix, où ils ont été casernés pêle-mêle avec les frères de ce couvent.

TURIN, 15 septembre. — L'esprit public est à la guerre parmi nous; jamais nous n'accepterions les bases de la pacification proposées par l'Autriche, et nous protestons de toutes nos forces contre le piège que tend la diplomatie à l'établissement de notre indépendance; nous protestons au nom de nos martyrs de la Lombardie, du Piémont, de la Romagne, au nom de la guerre sourde mais terrible que font les braves Lombards contre l'étranger. La transaction proposée par l'Autriche était à peine possible en mars; mais aujourd'hui il y a entre nous et l'étranger un lac de sang fraternel, un abîme de cruautés et d'horreurs sans nom. Entre l'Autriche et nous, il ne

— Signor, dit la jeune fille en souriant de l'émotion du jeune homme, est-ce que vous avez peur de moi?

— Je n'ai point peur, répondit naïvement Salvator.

— Il est vrai que je ne suis point Ophélie; mais je suis Titania, sa sœur.

Salvator releva timidement les yeux, et voyant le sourire bienveillant que lui adressait son interlocutrice, il reprit son air riant et ouvert.

— C'est vous sans doute, reprit Titania, qui êtes chargé de restaurer les peintures du palais?

— Oui, signora.

— J'espère alors que vous voudrez bien faire mon image comme vous avez fait celle de ma sœur?

— Avec plaisir, signora.

Et, tout en parlant, le jeune peintre tenait ses yeux invariablement fixés sur la jeune fille, qu'il examinait avec soin.

Titania était belle comme sa sœur; comme Ophélie, elle avait une longue chevelure noire et un teint chaudement coloré par les rayons du soleil d'Italie. Mais l'expression de son visage était bien différente. Ophélie avait un regard incisif et pénétrant, dont la dureté contrastait singulièrement avec son extrême jeunesse et la douceur de sa voix; une préoccupation vague, mais constante, semblait agiter son âme et se révélait sur son front par des ondulations mobiles et insaisissables. Titania, au contraire, bien que plus âgée que sa sœur de quelques années, portait dans ses traits une bienveillance qui attirait inévitablement et mettait à l'aise tous ceux qui l'approchaient.

Salvator avait subi cette influence irrésistible et s'entretenait déjà familièrement avec la jeune fille, lorsque tout-à-coup Ophélie sortit du bois tout près d'eux.

— Signor, dit-elle, mon père désire vous parler, et m'a chargée de vous conduire à son appartement.

— Signora, je vous suis, répondit Salvator en jetant à Titania un sourire d'adieu.

Ophélie aperçut ce sourire, et ses lèvres pâlirent subitement; elle se mit à marcher en silence devant l'artiste, qui la suivit sans oser prononcer une seule parole.

— Salvator, dit le prince, voici mille *scudi* que je vous donne pour subvenir à vos premiers frais.

— C'est beaucoup trop, monseigneur.

— Vous garderez ce qui restera, puisque ce n'est qu'une avance sur le prix de votre travail... Maintenant suivez-moi.

Le prince conduisit le jeune homme dans une immense galerie dont la décoration, pleine de goût et de magnificence, répondait parfaitement à la richesse des trésors qui s'y trouvaient renfermés. Des tableaux de toutes les grandeurs, serrés les uns contre les autres, entourés de cadres du plus haut prix, en revêtaient les murailles jusqu'au plafond. Derrière les glaces d'un buffet qui régnait uniformément tout autour de la salle, on apercevait

peut y avoir d'autre parti possible que le bannissement absolu et éternel de l'Italie.

Mais nous ne pourrions l'obtenir que par la guerre; la guerre soit!  
Le lieutenant-général Ferdinand de Savoie vient d'adresser à l'armée la proclamation suivante:

« Officiers et soldats!

» Appelés par le roi à prêter serment au statut constitutionnel, vous rendrez plus complet le grand acte de régénération de ce peuple italien.

» Sur les bords du Tessin, où les destins de la guerre vous ont ramené, épuisés de fatigues, mais non vaincus, les regards tournés vers cet ennemi que tant de fois vous avez vu fuir, jurons que, fidèles au roi, fidèles à la constitution, nous saurons, si l'honneur de la commune patrie italienne l'exige, déployer de nouveau nos saintes bannières sur la terre lombarde, qui nous a accueillis comme des frères, et laver dans le sang des esclaves la honte de nos revers.»

### CORRESPONDANCE SPÉCIALE DU CENSEUR.

Paris, 17 septembre.

Le vote d'hier soir, rendu trop tard pour pouvoir l'écrire le résultat de la séance, est regardé par les amis de la République comme un triomphe, surtout après les paroles de M. Baze et de M. de Falloux et les acclamations de la droite.

On semble mettre en doute aujourd'hui que le ministère donne suite à son projet; c'est mal juger la situation; s'il ne trouve pas dans l'ordre du jour que nous avons voté, dans l'appui que nous lui avons prêté, une force suffisante pour réaliser la mesure qu'il s'est proposée pour atteindre son but, il ne mériterait pas que nous l'eussions défendu, il ne serait pas digne de la confiance que nous lui avons témoignée, et alors il eût bien fait de se retirer immédiatement.

Nous avons déclaré que le ministère agirait sous sa responsabilité, et nous avons entendu poser enfin nettement le principe de la responsabilité ministérielle qui sous tous les gouvernements passés n'a été qu'un mot. Le gouvernement républicain ne saurait repousser ce principe, et M. Sénard pas plus que M. Marie ne peuvent le méconnaître; pour ma part, je ne crois pas à leur retraite dont on faisait ce matin courir le bruit. Voilà pour le vote: c'est un appui, une force nouvelle que nous avons voulu donner à un cabinet républicain contre la faction qui l'attaque.

Quant à la mesure en elle-même, si le choix des représentants à envoyer dans les départements n'était pas fait en conseil de ministres, s'il devait être l'œuvre de M. Sénard seul, elle ne m'inspirerait pas la moindre confiance.

M. Sénard est de tous les membres du cabinet celui qui a prêté l'oreille la plus complaisante à la réaction; il a envoyé partout des fonctionnaires disposés à transiger avec elle; ses nominations ont porté presque toujours sur des légitimistes et des membres de l'ancien juste-milieu; les républicains de la veille ont été soigneusement écartés, la gauche dynastique même a été souvent repoussée. Si dans nos départements la réaction a levé la tête, c'est à ses choix que cela est dû; si vos tribunaux sont si mal organisés, c'est que les rapports venus des agents de M. Sénard, ou inspirés par eux, ont agi sur M. Marie ou l'ont trompé.

Pour mon compte, en votant l'ordre du jour, j'ai voulu soutenir le gouvernement, mais point du tout M. Sénard, que je verrais remplacer avec plaisir, et à la retraite duquel nous ne pouvons que gagner, s'il cède la place à un républicain.

### Paris, le 17 septembre 1848.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Les feuilles légitimistes deviennent plus audacieuses que jamais; non seulement elles critiquent avec une amertume mal déguisée tous les actes du pouvoir exécutif qui tendent à la consolidation de la République, mais à l'injustice elles ajoutent la calomnie et à la calomnie les plus impudentes mensonges. On parle beaucoup à Paris des biographies du père du général Cavaignac éditées par les feuilles royalistes; le sentiment unanime qui les accueille est le mépris. Mais ce que nous ne comprenons pas, c'est que, dans un but qui n'échappe à personne à l'approche des élections, vos journaux inventent des mensonges aussi grossiers que celui qui tendrait à faire croire que Proudhon a quitté l'Assemblée Nationale et s'est rendu dans votre département pour y organiser les partisans de ses doctrines et les animer de son esprit. La *Gazette de Lyon* a annoncé un fait parfaitement faux et dont il était facile de vérifier l'inexactitude, lorsqu'elle a dit que M. Proudhon avait présidé la réunion de la Rotonde, où près de 6,000 électeurs étaient présents. M. Proudhon n'a pas quitté son poste, et il a à cœur de faire accepter par l'Assemblée

de magnifiques volumes d'un format gigantesque, et sur le dos desquels brillaient en fils d'or, brodées à la main, les armes des Rospigliosi. Sur la tablette de marbre qui recouvrait la partie supérieure de ce buffet, dans tout son pourtour, étaient répandus à profusion des objets de toutes formes et faits des matières les plus précieuses; c'étaient des coupes, des assiettes, des lampes, des camées, des urnes, des amphores, des spatules, des casques, des boucliers, et une infinité d'autres ustensiles de guerre, de toilette ou de religion.

— Salvator, dit le seigneur, vous alliez à Rome pour trouver des modèles. En voici qui, je crois, satisfèrent amplement vos exigences. Ces tableaux sont tous des chefs-d'œuvre des plus grands maîtres. Sur ces tablettes sont les morceaux de ciselure les plus précieux; mais, — continua le prince en s'approchant d'une petite table à pieds de satyre placée au milieu de la galerie, — parmi tous ces objets, je vous recommande surtout cette petite tasse: c'est le chef-d'œuvre de Benvenuto Cellini.

En prononçant ces mots, le grand seigneur semblait couvrir la tasse divine de son regard amoureux.

Quant à Salvator, dès son entrée dans ce sanctuaire, il avait été saisi de la plus vive émotion. Les yeux ébahis, la bouche entrouverte, il suivait machinalement les indications de son guide, aspirant à long traits les émanations enivrantes qu'exhalait toutes les parties de ce temple de l'art.

Enfin, après quelques instants de silence:

— Mon enfant, reprit le prince, vous paraissiez ému; c'est bien. Cela prouve que vous sentez la puissance du génie. Prenez donc cette clef; c'est celle de cette galerie, qui désormais demeure tout entière à votre disposition. Lorsque vous éprouverez quelque méfiance de vous-même ou que l'inspiration vous fera défaut, venez ici réchauffer votre imagination ou demander à ces modèles des conseils qui ne failliront jamais; c'est votre cabinet d'étude.

A cette nouvelle marque de bienveillance, le jeune homme ne put retenir un élan de son cœur.

— Monseigneur, s'écria-t-il, votre bonté pour moi est infinie.

— Attendez, Salvator, répondit le seigneur avec un gracieux sourire. Et il entraîna l'artiste dans une autre galerie, dont les peintures et les décorations avaient évidemment besoin d'être restaurées.

— Voilà, continua-t-il, votre cabinet de travail. Vous voyez ce qu'il y a à faire ici. Mais, avant de l'entreprendre, étudiez, Salvator, étudiez avec courage, avec persévérance; moi-même, si vous le permettez, je vous aiderai de mon expérience, puisée dans un sincère amour de l'art.

Le jeune homme s'agenouilla aux pieds de son bienfaiteur, et lui prit la main qu'il baisa avec effusion. Ces dernières paroles l'avaient vaincu, en effet, que ce travail n'était qu'un prétexte invoqué par l'exquise délicatesse du grand seigneur pour lui imposer son patronage puissant et éclairé.

HIPPOLYTE ÉTIENNEZ.

(La suite à un prochain numéro.)



Résumé des opérations du Comptoir National du 1<sup>er</sup> au 31 août 1848.

PRÊTS SUR DÉPÔT DE MARCHANDISES.	EFFETS ESCOMPTÉS.			EFFETS A L'ENCAISSEMENT.			EFFETS revenus IMPAYÉS.
	Paris.	Lyon.	Divers.	Paris.	Lyon.	Divers.	
f. c. 57,081 60	f. c. 54,105 65	f. c. 53,076 70	f. c. 60,100 85	f. c. 595,668 70	f. c. 1,203,804 90	f. c. 1,424,915 51	f. c. 561,725 72 5,228,785 94
	f. c. 167,285 20			f. c. 3,024,589 41			
	f. c. 5,228,785 94						f. c. 5,590,479 65

Nota. — Malgré une diminution sur les escomptes de 115,289 f. sur le mois précédent, il est à remarquer que le chiffre total de celui-ci est de 598,826 f. plus élevé. C'est donc une différence de 512,115 f. en faveur des encaissements. Conséquemment, il y a progression satisfaisante.

RELEVÉ DES OPÉRATIONS DE JUILLET 1848.						
PRÊTS SUR DÉPÔT DE MARCHANDISES.	EFFETS ESCOMPTÉS.			EFFETS A L'ENCAISSEMENT.		
	Paris.	Lyon.	Divers.	Paris.	Lyon.	Divers.
f. c. 19,765 80	f. c. 101,629 80	f. c. 141,550 20	f. c. 57,612 05	f. c. 568,297 91	f. c. 1,080,844 27	f. c. 1,582,175 26
	f. c. 280,572 05			f. c. 2,901,515 44		
	f. c. 5,201,655 29 (1)					

(1) Nota. — Cette somme comprend les effets revenus impayés qui sont déduits de la somme à comparer à celle-là dans le relevé pour le mois d'août. Lyon, le 10 septembre 1848.

Situation du Comptoir national de Lyon au 31 août 1848.

ACTIF.		PASSIF.	
Caisse . . . . .	74,806 f. 25 c.	Compte d'actions. . . . .	685,000 f. > c.
Banque de France, succursale de Lyon . . . . .	560,600 62	Garantie fournie par l'Etat. . . . .	1,000,000 >
Bons du Trésor . . . . .	1,000,000 >	Comptes-courants. . . . .	685,459 82
Effets en portefeuille { sur Paris. . . . .	205,674 56	Compte des cautionnements. . . . .	25,600 >
{ sur Lyon. . . . .	551,698 61	Effets escomptés à solder . . . . .	9,506 45
{ sur province . . . . .	199,105 71	Solde du compte de profits et pertes au 50 juin 1848. . . . .	17,454 45
Effets restant à la caisse. . . . .	18,521 21	Solde du compte de profits et pertes depuis le 50 juin 1848. . . . .	50,255 90
Effets impayés. . . . .	4,885 45		
Effets en souffrance. . . . .	19,784 52		
Mobilier et agencements. . . . .	2,285 70		
Frais de premier établissement. . . . .	1,580 >		
Frais d'administration . . . . .	12,776 25		
<b>Total. . . . .</b>	<b>2,451,014 62</b>	<b>Total. . . . .</b>	<b>2,451,014 62</b>

CONDITION DES SOIES DU 18 SEPTEMBRE. — Ouvrées, 76 ballots. Grèges, 18 ballots. Dernier numéro, 1343.

Spectacles du 19 septembre 1848.

GRAND-THÉÂTRE. — Jérôme le maçon, vaudeville en deux actes. — Deux ouvertures. — Une Femme à deux maris, vaudeville. — Le Marchand de jouets d'enfants, vaudeville

Nouvelles diverses.

On écrit de Bagnères-de-Bigorre, le 12 septembre : « Hier au soir, nous avons éprouvé un tremblement de terre très violent et qui a fortement secoué tous les meubles dans les appartements ; les vitres même ont fortement résonné. Tous les habitants ont été très effrayés, et beaucoup ont cru que les maisons croulaient. Nous n'avions pas eu cependant une forte chaleur dans la journée. »

— M. Garat, secrétaire de la banque de France, après trente-huit ans de service, a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite. Il est remplacé à ce poste par M. Ville, contrôleur de la banque.

— L'ouverture des examens d'admission pour la seconde promotion d'élèves de l'école d'administration est reportée au mois d'octobre. La date précise de l'examen, soit à Paris, soit dans les différents ressorts académiques, sera ultérieurement annoncée.

— On assure que les débats du procès relatif à l'attentat du 15 mai s'ouvriront dans la première quinzaine de novembre, devant la cour d'assises de la Seine, sous la présidence de M. d'Esparsès de Lussan.

— On lit dans le *Moniteur de l'Armée* : « Par décision ministérielle en date du 15 septembre, le général de division Rachis, commandant la 5<sup>e</sup> division de l'armée des Alpes, est chargé d'inspecter les corps ou portions de corps compris dans l'organisation de la division qu'il commande et dont l'inspection n'avait pas été faite. »

» Par la même décision, le général de division Guillabert, commandant la 2<sup>e</sup> division de réserve de l'armée de Paris, est chargé de procéder, cette année, à l'inspection générale des officiers du corps d'état-major employés dans la division qu'il commande. »

— Voici la statistique des sommes qui, assure-t-on, ont été dépensées pour les principaux monuments de Paris : De 1831 à 1846 inclusivement, les dépenses faites dans les monuments, presque tous de la capitale, s'élèvent à 61 millions, sur des crédits généraux de 75 millions et demi, non compris 7 millions et demi pour leur entretien. Antérieurement à 1831, c'est-à-dire sous l'Empire et la Restauration, ces dépenses avaient été de 28 millions, ce qui donne un total de 89 millions, dont voici l'emploi pour les principales dépenses : L'arc de triomphe de l'Etoile, commencé en 1806, et terminé en 1836, a coûté 10,432,841 f. L'église de la Madeleine, dont la fondation remonte à 1764, qui fut continuée en 1789, puis reprise en 1806 et terminée en 1842, revient à 13,079,449 f. Le Panthéon, commencé en 1757, sous le nom d'église Sainte-Genève, fut consacré, par l'Assemblée Constituante, à la sépulture des grands hommes, et prit alors le nom de Panthéon. Depuis 1836 jusqu'à son achèvement en 1838, la dépense s'élève à 45,719 f., 78

L'hôtel du quai d'Orsay, où siège le conseil d'Etat, a coûté environ 6 millions. Le monument de Juillet, commencé en 1833 et terminé en 1840, a coûté 1,224,100 f. La construction de l'obélisque de Louqsor et l'érection du monolithe ont motivé une dépense de 523,325 f.

Nouvelles Etrangères.

ALLEMAGNE. FRANCFORT. — Voici les conclusions de la commission sur la question de l'armistice, dont la discussion a été fixée à jeudi. L'assemblée nationale décide : 1<sup>o</sup> L'armistice conclu à Malmoë le 6 août n'est pas ratifié par l'assemblée nationale ; 2<sup>o</sup> Le ministre de l'empire est invité à prendre toutes les mesures nécessaires pour la continuation de la guerre, dans le cas où le gouvernement danois ne serait pas disposé à entamer immédiatement des négociations de paix avec le pouvoir central de l'état fédéré allemand. — Plusieurs journaux allemands ont annoncé comme positive la formation d'un nouveau ministère de l'empire, et y font figurer M. le baron d'Arnim comme ayant accepté le portefeuille des affaires étrangères.

SUISSE.

Le 12 septembre, l'acceptation de la constitution fédérale de la confédération suisse a été annoncée à Berne par des salves d'artillerie. Voici de quelle manière la proclamation en a été faite par la diète : « Art. 1<sup>er</sup>. La constitution fédérale de la confédération suisse, délibérée par la diète dans ses séances du 15 mai au 27 juin 1848 inclusivement, et soumise à la votation dans tous les cantons, conformément à l'art. 1<sup>er</sup> des dispositions transitoires, est déclarée solennellement acceptée et reconnue comme loi fondamentale de la confédération suisse. » Art. 2. La présente déclaration sera, comme acte authentique, déposée dans les archives fédérales en expédition originale, conjointement avec la constitution fédérale telle qu'elle a été acceptée ; il en sera imprimé un nombre suffisant d'exemplaires qui seront communiqués par le directoire à tous les gouvernements cantonnaires, pour être portés à la connaissance de tous les citoyens. » Art. 3. La diète prendra immédiatement les dispositions nécessaires à la mise en vigueur de la constitution fédérale. »

BOURSE DE LYON DU 19 SEPTEMBRE 1848.

CHEMINS DE FER.		ACTIONS INDUSTRIELLES.	
Orléans. . . . .	654 25 compt. > liq.	Rentes 5 0/0. . . . .	70
Rouen . . . . .	—	Mines de la Loire. . . . .	212 50
Marseille . . . . .	205 — 202 50 —	Banques. . . . .	—
Vierzon . . . . .	—	Fonderies de l'Ardeche. . . . .	—
Nord. . . . .	380 — 381 25 —	de Besseges. . . . .	—
Lyon . . . . .	363 75 —	Oblig. de la Loire. . . . .	—

Le Rédacteur en chef, KAUFFMANN.

Il a été trouvé dans la maison portant le numéro 1, rue Coysevox, deux billets de 420 fr. chacun. La personne qui les aurait perdus peut les réclamer au bureau de M. Pionin, commissaire de police, à l'Hôtel-de-Ville.

La société formée le 1<sup>er</sup> avril 1844, sous la raison sociale de **Bouvard et C<sup>ie</sup>**, commissionnaires de roulage, à Lyon, est dissoute d'un commun accord depuis le 15 septembre 1848.

La liquidation en sera faite par M. de Bouvard. Sans interruption aucune, M. de Bouvard, conjointement avec MM. Menut et Gonssolin, succèdent à l'ancienne société, qui conserve la même raison sociale, de Bouvard et C<sup>ie</sup>.

GUÉRISON DES CATARACTES ET DES AMAUROSES.

Par la méthode du docteur PERSON, Oculiste de Paris et de plusieurs dispensaires, auteur de la nouvelle méthode pour guérir la cataracte, l'amaurose, les taches, le strabisme, le staphylôme et la pupille artificielle. Déjà, depuis l'arrivée de cet oculiste à Lyon, un grand nombre de malheureux aveugles se trouvent guéris par cette nouvelle méthode ; c'est la meilleure preuve que l'on puisse donner en sa faveur. Consultations tous les jours, à midi, place des Terreaux, n<sup>o</sup> 4, chez M. Valette, dentiste. Le Rob du docteur BOYVEAU guérit dartres, scrofules, écoulements, maladies syphilitiques, etc., etc. — Prospectus gratuits aux pharmacies de MM. Lardet, rue de la Préfecture, à Lyon ; Lime, à Givors ; Michel, à Tarare, et chez M<sup>me</sup> veuve Fargues, place des Terreaux, à Lyon.

LYON. — Imprimerie de BOURSRY, grande rue Mercière, n<sup>o</sup> 66.

**L'EAU minérale acide de la source ANDRÉ à St-Galmier** supérieure à celle des sources déjà connues, remplace avec avantage les eaux de Seltz naturelles ou factices (Rapport de l'Académie), se vend à Lyon, 70 c. la bouteille, et 3 fr. 50 c. par panier de 20 bouteilles. Cette boisson naturelle, agréable, salubre, d'un usage général et journalier, est moins chère que l'eau fabriquée. Magnésienne et bi-carbonatée, elle neutralise les effets pernicieux de nos eaux potables sulfureuses. Dépôt central à Lyon, siège de la Société, chez ANDRÉ co-propriétaire administrateur, place des Célestins, 3. (Le verre se paie 15 c. en sus, et se reprend au même prix.)



Etude de M<sup>o</sup> Beau, avoué à Lyon, rue de la Balaine, n<sup>o</sup> 2.

**VENTE** aux enchères de soixante et quinze pièces 3/6, bon goût, du Languedoc. Le public est prévenu que le jeudi 21 courant, à cinq heures du soir, et jours suivants, s'il y a lieu, dans la salle de la Bourse du palais Saint-Pierre, il sera procédé, par le ministère de M. C. Gerbe, courtier de commerce près la Bourse de Lyon, nommé à cet effet, à la vente aux enchères publiques de soixante et quinze pièces 3/6, bon goût, suivant deux jugements du tribunal de commerce des sept juillet et dix-huit août derniers, en faveur de M. L. Eggly, contre le sieur Brunet, demeurant côte des Carmélites.

Cette vente aura lieu au comptant sans escompte. Il sera perçu 2 p. 0/0 en sus du prix d'adjudication pour courtage et frais de vente. Les échantillons seront déposés à la salle de la Bourse pour la conformité de la marchandise. (2943) Signé: BEAU, avoué.

**AVIS.** M. VALETTE, chirurgien - dentiste, demeurant place des Terreaux, n<sup>o</sup> 4,

**COPAHINE-MEGE**

Ce médicament est le dernier adopté par l'Acad. de Méd. sur le rapport de M. Callotier, med. en chef de l'Hôp. des Vénériens, ainsi les premiers med. de Paris n'emploient-ils plus que lui. Son usage est à la fois le plus sûr et le plus agréable. Il agit en 6 jours les écoulements sans nausées, coliques ni mal de têtes. La boîte de 100 dragées au contact que 4 fr., est le médicament le plus cher. DÉPÔT. JOZEAU, ph. r. Mercière, 144, et dans les meilleures pharmacies. (7140)

**MALADIES SECRÈTES.**

Guérison prompte et sans rechute des maladies de la peau et du sang, spécialement des écoulements, si anciens qu'ils soient et réputés incurables. Traitement gratis, si l'on n'est pas guéri en cinq ou dix jours sans aucun régime. Le remède est garanti végétal (EXTRAIT DE SALSEPAREILLE et FOUONAN DIURÉTIQUE.) A la pharmacie BERTRAND, place Bellecour, 12, à Lyon. — Dépôts : à Paris, rue du Grand-Chantier, 7 ; à Toulon, rue Bonnefoi, 2 ; à Toulouse, rue de l'Orme-Sec ; à Grenoble, rue Vieux-Jésuites. — On fait des envois. (Affranchir.) (3486)

à l'honneur de prévenir le public, et surtout les personnes qui redoutent de se faire extraire les dents, à cause de la souffrance que l'on éprouve, il a inventé un mécanisme de la dimension de huit centimètres environ de diamètre, qui procure le sommeil à la minute, au degré qu'on le désire, et sans l'aide de personne. Il se chargera d'en confectionner pour les personnes qui en désireront, soit en or, argent ou platine. (27)

**PLUS D'ARSENIC !!!**

Contre les rats, taupes et cafards, Pâte phosphorée pour leur destruction prompte et infailible. — Essence phosphorée contre les punaises, les fourmis et leurs œufs. — Par LARDET, pharmacien-droguiste, place de la Préfecture, 16, à Lyon. 7016)

**APPARTEMENT.** A louer, quai de Retz, 34, au 2<sup>e</sup> étage, un bel Appartement parqueté et agencé, avec cinq fenêtres de face et balcon. Il peut convenir à la bourgeoisie et au commerce de la commission. — S'y adresser. (2121)

**INSTITUT OPHTHALMOLOGIQUE DE LYON.**

Maison de santé, spécialement consacrée aux maladies des yeux et aux opérations qui leur conviennent, dirigé par M. Nandrau, médecin-oculiste, place de la Charité, 9, à Lyon. Situation saine et agréable ; soins de famille ; prix modérés ; consultations tous les jours, de onze heures à quatre heures ; dispensaire les mardi et samedi. (2944)

**MALADIES DES VOIES URINAIRES.**

M. le docteur GAB, qui, à Lyon, s'occupe spécialement des maladies des voies urinaires, prévient les personnes qui voudraient le consulter qu'il demeure toujours place Bellecour, n<sup>o</sup> 8, près la Poste aux Lettres. Il reçoit tous les jours de midi à deux heures. (8216)